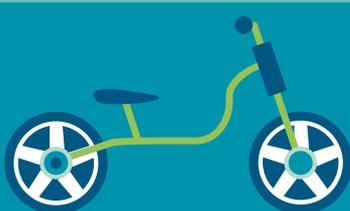




Mini Boucles 07

RÈGLEMENT



LIEU

Le challenge se déroulera le samedi 1er mars 2025 sur la fin du parcours cycliste de la Faun Ardèche Classic, Avenue Georges Clémenceau à Guilherand-Granges (07), à proximité du centre de Loisirs La Beaulieu (voir plan ci-dessus).

DÉROULEMENT

Ce challenge est proposé aux enfants nés entre 2014 et 2021.

3 catégories de véhicules sont autorisées : Draisienne et vélos avec ou sans stabilisateurs. Cependant il y a deux courses pour les enfants à vélo. Une concernant ceux de la maternelle au CE1 et une pour les enfants de CE2 à CM2.

Les départs se feront à partir de 12h, en plusieurs vagues en fonction du nombre d'inscrits, des âges et des catégories de véhicules. L'horaire est indépendant de la volonté de l'organisateur, il doit s'adapter au départ de la course internationale.

INSCRIPTIONS

La participation à cet événement est gratuite.

L'inscription se fera à proximité de la ligne de départ de la course cycliste (dans le parc Renée Antoine en face du collège). Une tente sera mise en place pour gérer les inscriptions. Elles seront possibles entre 11h et 11h45, le jour de la course. Dans la limite de 150 participants.

LE PARCOURS

Les enfants devront se présenter à l'inscription et seront amenés sur la ligne du départ officiel de la course.

Le départ aura lieu sur la ligne de départ/arrivée de la course adultes vers l'Ouest (Crussol).

Le parcours est entièrement fermé par des barrières et coupé à la circulation. Il fait environ 500 m. Des plots seront positionnés au milieu de la voie pour matérialiser le sens de circulation.

Pour les enfants de CE2 à CM2 à vélo, le parcours sera réalisé deux fois.

ENCADREMENT

L'épreuve se déroule dans un rayon réduit mais l'organisateur s'engage à mettre en place un encadrement par des adultes pour gérer les enfants à partir du moment où ils rentreront sur le parcours.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents en dehors de ce moment.

Les parents pourront suivre leurs enfants à partir du cheminement piéton qui longe le parcours.

En cas de chute, les organisateurs interviendront dans un premier temps, puis feront éventuellement appel aux parents qui pourront intervenir et récupérer leur champion si besoin, tout en respectant les autres participants.

MATÉRIEL

Chaque enfant viendra avec son propre matériel, en bon état. Les vélos devront notamment être équipés de freins en bon état de marche.

La participation au Challenge Mini-boucles requiert les protections suivantes :

- Casque avec jugulaire attachée obligatoire
- Bras et jambes obligatoirement couverts (short interdits)
- Gants facultatifs (mais fortement conseillés).

TOUT ENFANT NE PORTANT PAS L'INTEGRALITE DES PROTECTIONS OBLIGATOIRES LISTÉES CI-DESSUS NE POURRA PAS PARTICIPER A L'ÉVÈNEMENT.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer aux « mini-boucles 07 », il faut accepter les conditions suivantes :

- Avoir l'Accord des représentants légaux
- Accepter et respecter le présent règlement

Le participant et ses représentants légaux s'engagent à dégager de toutes responsabilités les organisateurs pour les accidents pouvant survenir aux participants, officiels ou tiers avant, pendant et après l'épreuve. L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile. Il se réserve le droit de trancher tous litiges dans le sens du règlement.

CLASSEMENT

Il n'y aura aucun classement pour ce challenge ; tous les participants recevront une récompense.

DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ

- Parcours : l'organisateur s'engage à adapter la difficulté physique et technique du parcours à l'âge des enfants.
- Équipement : l'organisateur s'engage à faire contrôler le bon port de chaque protection.

DROITS D'IMAGE

Toute personne inscrivant son/ses enfants au Challenge « Mini-boucles », accorde automatiquement à l'organisateur le droit de réaliser et d'utiliser des photos et vidéos de l'enfant à des fins journalistiques ou promotionnelles.

ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette course en raison des conditions météorologiques du jour J.

+ D'INFOS AU 04 75 44 00 82 - REMY.ROURE@GUILHERAND-GRANGES.FR

Le présent règlement peut être consulté sur www.guilherand-granges.fr